

Organisation ASA Réunion – 1906 - Permis d'organisation FFSA N°115

ADDITIF N°2

au règlement particulier

ARTICLE 1. ORGANISATION

1.1P. OFFICIELS

Licence FFSA N°

Commissaires Sportifs :

M. Thierry DE BERGE
(au lieu de M. Jérôme DEFAUD)

33741

M^{me} Stéphanie RAJOËL
(au lieu de M. Johan DAVAL)

242790

Saint-Denis,
Le Vendredi 4 Avril 2025.

Le Comité d'Organisation

Sous réserve d'approbation par le Collège des Commissaires Sportifs lors de sa 1ère réunion